

**Compte-rendu de la réunion du conseil de développement
Du 17 décembre 2019 à 18h00 à l'Espace Cambrésis**

Présents :

- Pierre DECEUKELEIRE, Président du conseil de développement
- Jean –Dominique AUBLIN, ingénieur textile
- Erice BERNARD, Association Avenir Jeunes
- Jean BEGUIN, Ancien président du conseil de développement
- Guy BOURDREZ, Retraité
- Marc BRILLET, Retraité
- Bernard CUVILLER, Université du Temps Libre/ASPEC
- Maggie CUVILLER, AMAP
- Guy DELOMEZ,
- Monsieur DELRUE, Union commerciale de Caudry
- Roland DEQUIDT, CRESS
- Jean-Baptiste DUEZ, Comité de jumelage de Caudry
- Monsieur DUMINY, ORS
- Liliane DURIEUX, Abbaye de Vaucelles/Arts en Cambrésis
- Alain FONTAINE,
- Monsieur LEBEK,
- Pierre LAPERELLE, les amis de la terre
- Patrick LECLAIR, CFDT
- Willy LENGLET, Centre Social Saint Roch,
- Emmanuelle LETERME, Agricultrice
- Monsieur LEGENDRE,
- Monsieur MILLET, retraité
- Jean MARCHAND, pôle emploi
- Marie-Odile PANZUK, MEDEF
- Jean-Pierre ROQUET, retraité
- Gabriel SCREVE, retraité

- Romain ROCHES, ADEESSI
- Jean-Francois SAILLY, MEDEF
- Olivier SIMANOSKI, ACCES
- Monsieur VERCHAIN, ASPEC
- Michel WALLERAND, retraité

Techniciens :

- Madame BIN, Pays du Cambrésis,
- Monsieur LABAERE, Pays du Cambrésis,
- Madame VANRENTERGHEM Pays du Cambrésis,
-

Excusés :

- Sylvain TRANOY, Président du Pays du Cambrésis
- Madame CALLENS, Université de Valenciennes / antenne de Cambrai
- Madame CANY, Bioterm,
- Nicolas CAPPELIEZ, REMOUS
- Yannick CAREMELLE, Maison médicale de Cambrai
- Edouard JACHNA, Initiative Cambrésis
- Monsieur KABILA, Université de Valenciennes /antenne de Cambrai
- Pascal LABY, ACTION
- Monsieur LEBEK,
- Luc MESSIEN, Pole automobile des Hauts de France
- Martine MOLINA, AMAP,
- Madame MORISAU, CCIC
- Madame SAYDON, Présidente des scènes Mitoyennes
- Karine SILVERT, Pole Emploi
- Gilles VAN DES HENST, Papillons Blancs
- Monsieur VERMEULEN, Vacances Loisirs Plurielles

Pierre DECEUKELEIRE remercie l'ensemble des participants de leur présence et présente l'ordre du jour :

- **Présentation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**, Contribution au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), qui fait l'objet d'une consultation officielle du Pays sur lequel le Conseil de Développement aura à formuler un avis courant février ;
- **Présentation du Schéma de Cohérence Territoriale du Cambrésis (SCoT)**, désignation des représentants pour la révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Cambrésis (SCoT) ;
- **Point sur les réflexions des groupes de travail thématiques ;**
- **Intégration de nouveaux membres ;**
- **Questions diverses**

1- Présentation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) par Magdalena Vanrenterghem, chargée de mission Climat /Energie

Voir document de présentation du Plan Climat Air Energie en pièce jointe.

Le conseil de développement a été sollicité officiellement par le syndicat mixte afin de formuler un avis sur le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Le groupe de travail « aménagement du territoire » s'est réuni afin de contribuer au diagnostic.

Le groupe de travail « développement économique » doit se réunir en janvier pour contribuer également au PCAET.

2- Présentation du Schéma de Cohérence Territoriale du Cambrésis (SCoT)

Voir document de présentation du Schéma de Cohérence Territoriale du Cambrésis (SCoT) en pièce jointe

Les élus du Pays du Cambrésis ont engagé par délibération du 11 juillet 2018, la révision du Schéma de Cohérence Territoriale. Des ateliers thématiques auront lieu en janvier 2020 (une réunion par thématique).

Ces derniers seront organisés autour de 4 grandes thématiques structurantes :

- Equipements, services et mobilités,
- Habitat et renouvellement urbain,
- Environnement et cadre de vie,
- Stratégie de développement économique.

Ces ateliers d'échanges entre les élus du Cambrésis, les membres du Conseil de Développement et les partenaires de l'aménagement du territoire permettront de construire ensemble le diagnostic du SCoT. Il est donc proposé d'associer le Conseil de Développement à ces réflexions

Il sera demandé aux membres du conseil de développement de désigner des représentants pour la révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Cambrésis (SCoT).

Ces membres pourront être sollicités pour les réunions en 2020 (diagnostic) et pour les réunions de construction du projet d'aménagement et de développement durables (en 2021) ainsi qu'à la définition des orientations et objectifs (en 2022).

3- Point sur les réflexions des groupes de travail thématiques

Groupe de travail aménagement / habitat / transition énergétique : Guy BOURDREZ

Guy BOURDREZ informe que le groupe de travail a travaillé sur la saisine du syndicat mixte concernant un avis à formuler sur le PCAET

Aussi, des ateliers ont été créés sur des thèmes d'actualités, notamment sur les déchets.

Le 05 décembre dernier, les membres se sont réunis afin de recueillir leur contribution sur le diagnostic du PCAET.

Voici les échanges retranscrits par Guy Bourdrez, animateur du groupe de travail :

Une obligation par la loi du 17 août 2015 sur la croissance verte dont modalités précisées par décret du 26 juin 2016

3 axes majeurs : → **Développement** de l'énergie **renouvelable**
→ **Réduction des émissions de GES** (Gaz à Effet de Serre)
→ **Diminution de la Vulnérabilité**

En résumé traiter les causes du dérèglement mais aussi prévenir et se protéger de ses effets
« Ecarter les dangers / réduire l'exposition au danger »

Le Cambrésis : traits marquants

Population 163000 habitants en 3 intercommunalités

Emplois : industrie 8200 / tertiaire 24000 / agriculture 1500

Habitat : 76000 logements / 70 % construit avant 1971 !! 9,4 % de logements vacants

Mobilité : 2,3 milliards de kms 4 % effectués par 50 % des déplacements / 49 % par 3 %

Voiture 71 % / à pied 21 % pour 1 % des kms / transports en commun 3 % pour 7 % des kms

Agriculture : surtout blé / betteraves / colza un peu d'élevage à l'est

Les énergies renouvelables

Un parc éolien très présent / une « ferme » solaire à Niergnies

Les GES

8,2 Teq de CO2 par habitant

Transports 36 %

Industrie 23 % à 92 % fossile

Résidentiel 19 %

Agriculture 17 % 50 culture – 50 cheptels

Suggestions au plan local

Mobilité des particuliers

a / Booster les véhicules électriques alimentés par une électricité renouvelable

Accompagner la croissance du parc de véhicules électriques par des facilités d'usage : réseau de bornes de rechargement /

Explorer les besoins de recyclage des batteries au lithium

Démystifier la peur du nucléaire : relativiser dangers- risques- exposition

b/ Développement volontariste de tous les transports combinés

Faciliter le covoiturage : recenser et diffuser les applications de mise en relation / réseau pertinent d'aires de covoiturage télé surveillées

Investir dans un parc de voitures publiques partagées en direction des ruraux mais aussi des ménages à 2 voitures aux besoins intermittents, des personnes isolées

Instaurer dans chaque bassin de vie - urbain comme rural- un MOBIPARC , sorte de plateforme multimodale pour la mobilité combinée des usagers conjuguant : parking / aire de covoiturage / base de stationnement du parc de voitures électriques publiques / garage à vélo sécurisé / point navette abrité / services afférents : garage – bornes de charge – service take and drop – service Vélib

Imaginer un plan directeur de pistes cyclables maillées avec ces plateformes

Transport de marchandises

Résidentiel

34 % utilisent le bois en appoint

75 % se chauffent au gaz, 12 % au fioul, 10 % à l'électricité

Les Polluants

Les chiffres concernent une situation décalée ! Année de référence 2012 publiée en 2017 !!

L'agriculture émet essentiellement des PM10 et de l'ammoniac. Les particules fines PM10 résultent des émissions du machinisme mais aussi des travaux agraires de toutes natures : épandages, récoltes, etc....
Le résidentiel émet des particules fines surtout liées à la combustion du bois de chauffage
Industrie et Transports : Oxyde d'azote, composés volatils et SO2

Les milieux les plus exposés sont :

Au premier degré, les milieux urbains, les voisins d'une industrie forte émettrice, les voisins des voies de circulation, les voisins de champs en travaux agraires, toute la région quand les conditions météo sont défavorables (zéro vent- zéro pluie - milieux sous vents dominants)

Au final l'air est « globalement » sain en Cambésis

NB : Ne paraissent pas abordés dans cette approche administrative normative : les pesticides / les odeurs

La séquestration du carbone

Le bilan des flux de carbone met en évidence une séquestration dérisoire (2%) en regard des émissions de GES.

Pour autant des actions de préservation-vigilance apparaissent souhaitables :

boisement des friches et écarts / coup de frein à l'artificialisation des sols : PLUI plus pertinents que les PLU

Les consommations d'énergie

Les énergivores majeurs : les industries agroalimentaires et les foyers des résidents

Les sources majeures : gaz naturel / électricité et appoints : charbon en industrie / bois en résidentiel chauffage

Les énergies renouvelables

5 % des consommations du territoire . Majorité bois (2/3) et éolien (1/3)

Vulnérabilité

Inondations, sécheresse, canicule impactent

- l'agriculture : pertes de récoltes, incendies

- la santé : migration d'insectes vecteurs / déshydratation par canicule

Les réserves d'eau douce mondiales se raréfient

Les migrations de populations par disette, submersion, aggravation des conditions de vie, zones devenues inhospitalières, induiront des désordres économiques et géopolitiques

Les constats actuels :

la région s'est réchauffée de 1,3°C en 60 ans

Il ne gèlera plus en 2055

Les événements climatiques deviennent plus variables plus intenses : orages plus violents suivis d'inondations, tempêtes et bourrasques, moins de gelées (40j par an versus 60 en 10 ans)

Des catastrophes : inondations- coulées de boues – rétraction des sols par sécheresse

Exposition aux désordres climatiques : hiérarchie 1/ Pluies 2/ Sécheresse

Evolution probable : réchauffement de 3 à 4°C d'ici 2100 comme à Marseille aujourd'hui

Les précipitations ne diminuent pas mais sont plus intenses

Sensibilité aux inondations La sensibilité sur le territoire est modérée dans les vallées qui accueillent les principales villes du territoire : le Cateau-Cambrésis, Solesmes, Cambrai... Elle est faible sur le reste du territoire. Les actions mises en place et prévues dans les PPRi de la Selle et de l'Ecaillon permettent de réduire cette sensibilité sans l'annuler.

Le Pays du Cambrésis apparaît particulièrement touché par le phénomène des **coulées de boues**.

La sensibilité sur le territoire est estimée de niveau catastrophique. La prévention principale consiste à replanter des haies et des talus

L'action prioritaire est donc d'engager un réel programme de replantation. L'identification des axes de ruissellement préférentiels pourra aussi être étendue sur l'ensemble du territoire, et ce modèle de ruissellement intégré dans l'ensemble des PLU. Ce travail pourra pertinemment être porté au niveau du SCoT. D'autre part, l'intégration des risques de ruissellement dans les plans communaux de Sauvegarde est importante. Le PPRi étant validé sur le Pays Cambrésis, la préparation des plans de sauvegarde est obligatoire pour toutes les communes du territoire. Le constat est néanmoins qu'une grande partie de ces plans n'est pas réalisée, et que les élus sont assez démunis. L'accompagnement des communes par une ingénierie dédiée pourrait être pertinente

Gonflement des argiles

L'alea fort concerne plus particulièrement 12 communes de l'ouest cambrésien

La sensibilité actuelle y est forte. Elle est susceptible d'augmenter dans le futur à cause des phénomènes suivants : • Augmentation de la densité du bâti • Vieillesse de l'habitat et donc fragilisation de certains logements L'augmentation des périodes de sécheresse pourrait voir augmenter la sensibilité pour ces zones argileuses.

Prévention : • Limiter l'évaporation près des fondations • Veiller à adapter les fondations à la situation géologique

Sensibilité aux **mouvements de terrain** La sensibilité sur le territoire est forte pour les mouvements de terrain liés aux cavités.

Sensibilité de la ressource en eau La sensibilité sur le territoire est faible aujourd'hui, grâce à la solidarité de bassin qui permet une ressource en eau en quantité suffisante. Elle pourrait devenir modérée à long terme

(baisse de la ressource, augmentation des prélèvements, dégradation de sa qualité) En ce qui concerne les eaux de surface, la sensibilité pourrait devenir forte à l'avenir, avec augmentation des étiages sévères.

Sensibilité du milieu naturel La sensibilité des milieux naturels est très forte sur le territoire. En effet ces milieux sont rares, fragmentés et vulnérables aux différentes pressions anthropiques.

Pistes : • Lutter contre le retournement des prairies humides ; • Maintenir la diversité écologique des milieux ; • Intégrer la Trame verte et bleue dans le PLUI. • Limiter les intrants agricoles • Limiter l'artificialisation des sols • Soutenir la trame verte et bleue.

Sensibilité des populations La sensibilité des populations face au réchauffement climatique est modérée sur le territoire. Elle est liée au vieillissement des populations et à leur état de santé, à la qualité de l'air et à la sensibilité face à la chaleur.

Sensibilité de l'agriculture

Deux facteurs paraissent prépondérants dans l'évolution récente de l'agriculture : • la régression des prairies en relation avec la diminution des cheptels bovins et l'intensification de l'élevage. Cette diminution est maximale là où la part de surface toujours en herbe était déjà assez faible, accentuant encore les contrastes Est-Ouest ; • les remembrements successifs : presque toutes les communes du Cambrésis ont fait l'objet d'au moins un remembrement parcellaire. • les grands projets du territoire (plateforme multimodale, canal Seine-Nord, contournements routiers...), débouchant sur une réduction non négligeable des surfaces agricoles, engendrent également des remembrements.

La sensibilité sur le territoire est FORTE, que ce soit pour l'érosion, les coulées de boues et le ruissellement, pour l'élevage ou pour les grandes cultures.

Pistes

Lutte contre l'érosion des sols :

- élaborer un atlas des axes de ruissellement à l'échelle du Pays • mettre en place un programme de (re)plantation de haies et de fascines dans les zones sensibles.

Encourager la constitution d'écosystèmes résilients : agroforesterie, agriculture biologique, travail sur de plus petites surfaces en systèmes raisonnés...

Irrigation : le Pays pourra utilement travailler sur un politique d'irrigation.

Encourager les agriculteurs à adapter leur système de production en fonction des ressources (eau, écosystèmes) et des besoins (pour l'alimentation animale et humaine locale) du territoire via la sensibilisation ou le soutien de projets pilotes

Des formations et de l'accompagnement Pour notamment Choisir des espèces adaptées aux évolutions du climat en limitant l'arrivée d'espèces envahissantes • Introduire de nouvelles cultures favorisées par les températures en adéquation avec les besoins en eau • Adapter les systèmes fourragers et d'élevage Réserver les meilleures terres (du point de vue du sol, de la situation géographique, donc de leur résilience aux sécheresses, etc.) à un usage agricole

Cet avis sera enrichi par les travaux de la commission développement économique /mobilité.

Un premier atelier a été initié, sur les problématiques de recyclages des déchets plastiques, ce travail a commencé début septembre, avec l'audition des 3 EPCI.

Un rendez-vous avec le siaved s'est tenu le 26 décembre dernier.

Notre objectif est d'éclairer les décideurs.

Guy BOURDREZ propose la création d'un deuxième atelier sur l'agriculture qui joue un rôle pivot et qui est largement représenté au sein du conseil de développement.

Guy BOURDREZ informe les membres sa décision de se retirer de la présidence du groupe de travail « aménagement du territoire ».

- **Groupe de travail cadre de vie / social/santé/éducation : Willy LENGLET**

Le groupe de travail s'est réuni le 03 juillet 2019.

Willy LENGLET présente les travaux menés par le groupe de travail.

Les constats partagés

- le Cambrésis, un pays sympathique avec beaucoup d'atouts, il manque de l'ingénierie
- un territoire doté de richesses multiples qui ne sont pas suffisamment mises en valeur pour quelqu'un extérieur au territoire
- un potentiel à faire connaître
- un cadre de vie de qualité spécifique avec de l'urbain et du rural

Question partagée : est-ce que ça vaut la peine de s'investir ?

En résumé : les pistes d'action à mener

- Anticiper l'évolution du maillage territorial en matière de service public de l'éducation en incitant les élus à être inventifs
- Arriver à développer un support qui valorise tous les atouts promotion du territoire, de ses atouts en vue d'accueillir des chefs d'entreprise, des professions libérales
- Développer les liens intergénérationnels
- Valoriser davantage des espaces (et des actions) culturels

- **Groupe de travail tourisme / patrimoine : Jean - Pierre ROQUET**

Jean - Pierre ROQUET rappelle que plusieurs réunions du groupe de travail se sont tenues.

2 axes prioritaires :

- Contribuer à l'appropriation culturelle de la population
- Bénéfices financier pour la collectivité

Le Cambrésis dispose de nombreux atouts patrimoniaux, touristiques ;
Musées, abbayes de Vaucelles, projet de musée d'art moderne, de nombreux lieux de mémoire, tank de Flesquières qui constitue un véritable potentiel sur le territoire, ...
Ces atouts ne sont pas assez exploités.

Jean - Pierre ROQUET aborde l'exposition Matisse, qui n'a pas été valorisée au niveau du Cambrésis, il manque une politique de communication menée à l'échelle de l'arrondissement et même au-delà.

Le Cambrésis dispose d'une population fort démunie, il est important d'amener la population à la culture et à l'éducation.

Les jeunes : comment les faire aller aux musées ?

L'école des beaux-arts : comment l'ouvrir à tous ? Question de la gratuité

Proposition : Faire un conseil de développement des jeunes

Aussi, il faudrait que les élus se saisissent du conseil de développement et les mandatent sur des sujets particuliers.

- **Groupe de travail développement économique / transport : Romain ROCHE**

Romain ROCHE rappelle que plusieurs réunions du groupe de travail se sont tenues.

Romain ROCHE a rencontré de nombreuses institutions et personnalités de l'Etat et du conseil régional notamment.

Constat :

De nombreux fonds peuvent être mobilisés pour des projets d'envergure ; notamment fonds européens fédérés sur lesquels, le territoire n'émarge pas. Il y a un manque d'ingénierie pour monter ce type de projet.

Il existe une cellule leader sur le territoire, mais les fonds leader correspondent à des montants inférieurs à 50 000 euros de subvention.

Sur la mobilité, seule la communauté d'agglomération de Cambrai a la compétence

Le versement transport correspond à 0.6% sur le territoire : le taux le plus faible du Hainaut.

Cette taxe est importante pour créer de la mobilité.

4- Intégration de nouveaux membres

Il est proposé d'intégrer trois nouveaux membres :

- Alain FONTAINE
- Stéphane MAZUCCO
- Martine MOLINA

Les membres valident la proposition d'intégrer les trois nouveaux membres.

Intervention de Pierre Deceukeleire

Après avoir entendu la qualité des différentes interventions, et comme il a été indiqué lors de la Conférence des Maires, Pierre Deceukeleire reste convaincu que l'idée d'un Conseil de Développement créé, il y a maintenant 20 ans par la loi Voynet, et une instance unique en son genre.

- Unique par la représentativité de 80 personnalités bénévoles de la société civile émanant à la fois du monde Professionnel, Associatif, Educatif, Santé, Culturel, Agricole, Syndical que vous représentez, avec la richesse de vos connaissances, de votre vécu au quotidien, de vos réseaux.

- Unique également par notre mode de fonctionnement qui permet, avec une grande flexibilité, de s'emparer de thématiques, soit par auto-saisine, soit par saisine du Pays du Cambrésis sur des sujets importants que représente le Plan Climat et l'élaboration du SCOT qui impactera durablement nos citoyens et l'avenir du Cambrésis.
- Le Conseil de Développement dans les périodes agitées que nous vivons depuis plus d'un an, en France peut et devrait représenter un lieu apaisé ou peut fleurir une véritable ingénierie citoyenne au service de l'intérêt général, mais aussi un lieu d'échange, de stimulation, de progrès et de nouvelle solidarité urbaines et rurales.

Comme nous l'avons entendu ce soir, le nombre de défis à relever pour les prochaines décennies est considérable :

- La transition climatique, énergétique et écologique est devenue un sujet prioritaire pour nos concitoyens avec ses différents impacts sur la santé, notre mode de vie, l'habitat mais aussi la croissance économique.
- Réduire les déchets et les recycler fait également partie de notre réflexion et particulièrement concernant le plastique.
- Comment ne pas prendre en compte le thème de l'emploi et du développement économique et principalement pour notre territoire, en prenant en compte la montée en puissance de l'Intelligence Artificielle, de la robotisation qui n'impactera plus seulement l'industrie, mais l'ensemble des activités tertiaires et libérales.
- Le défi du vieillissement de la population et de la dépendance impactera également l'équilibre entre actifs et inactifs avec ses incidences sociales et budgétaires.
- Plus qu'une crise nous vivons une transition fulgurante d'un ancien monde vers un monde nouveau, tant sa vitesse est sans précédent et avec une convergence de défis à relever.

Dans cette transition, l'adaptation et la formation seront essentielles, sans oublier la culture qui doit être un catalyseur de cohésion sociale, d'égalité républicaine, d'un ressort de compréhension du monde, mais surtout du mieux vivre ensemble.

Pierre Deceukeleire a la certitude que plus les savoirs et les informations circulent, plus notre fonctionnement sera robuste et résilient.

Mais pour que nos contributions à l'avenir soient encore plus pertinentes et efficaces, le Conseil de Développement devra être doté d'une logistique administrative propre pour que la motivation de ses membres s'inscrive dans la durée.

Au-delà de ses moyens matériels indispensables, il nous faudra sous une forme ou une autre, trouver le moyen d'associer les jeunes générations à nos travaux, car l'ensemble des questions que nous traitons les concerne en priorité.

Le conseil du Cambrésis compte également poursuivre les contacts avec les Conseils de Développement voisins, car les projets et les bonnes pratiques dépassent souvent le périmètre des frontières administratives.

Pour conclure, nous sommes conscients que le Conseil de Développement est une instance qui n'est ni un lieu de décision, ni un lieu de pouvoir, mais un lieu de débats, de propositions et de contributions complémentaires des lieux de décisions politique.

Aujourd'hui plus qu'hier, nous vivons sous la pression de l'urgence alors que l'avenir et la complexité des sujets sur lesquels nous sommes amenés à travailler appellent à une vision de long terme.

Nous allons de nouveau vous solliciter pour participer aux différentes commissions, pour faire en sorte que tous ensemble, par notre engagement au service de l'intérêt général, vos travaux et vos réflexions puissent contribuer à conforter l'avenir du Cambrésis, et en faire un territoire attractif où il fait bon vivre.

Rentrant dans une période d'élection, l'objectif est de pouvoir présenter aux futurs Présidents des EPCI, nos contributions et les thématiques sur lesquelles nous souhaitons travailler.

Pierre Deceukeleire remercie les membres de leur attention, et leur souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2020.

Pierre Deceukeleire propose de se retrouver autour du pot de l'amitié qui clôture l'assemblée du conseil de développement.